

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

CELLCOM

SIEGE SOCIAL : 25 RUE DE L'ARTISANAT CHARGUIA 2 ARIANA.

Mesdames, Mesdemoiselles, Messieurs les actionnaires de la société CELLCOM sont convoqués en Assemblée Générale Ordinaire **Mercredi 19 Juin 2024 à 11H00 à l'Institut Arabe des Chefs d'Entreprises**, sis aux Berges du Lac, Tunis, en vue de délibérer sur l'ordre du jour suivant:

- 1- Lecture du rapport d'activité de l'exercice 2023
- 2- Lecture des rapports du Commissaire aux Comptes relatifs à l'exercice 2023
- 3- Approbation des rapports annuels et des états financiers individuels et consolidés de l'exercice 2023
- 4- Affectation du résultat de l'exercice 2023
- 5- Quitus aux Administrateurs
- 6- Paiement de jetons de présence au Conseil d'Administration
- 7- Approbation de conventions dans le cadre de l'article 200 et suivant du CSC
- 8- Nomination du Conseil d'Administration au titre des exercices 2024, 2025 et 2026
- 9- Nomination de deux administrateurs indépendants
- 10- Pouvoirs
- 11- Questions diverses.

Tous les documents de l'assemblée sont tenus à la disposition des actionnaires au siège social de la société.

PROJET DE RESOLUTIONS AGO

CELLCOM

SIEGE SOCIAL: 25 RUE DE L'ARTISANAT CHARGUIA 2 ARIANA.

Projet de résolutions de la société CELLCOM à soumettre à l'approbation de son Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra en date du 19 juin 2024.

PREMIERE RESOLUTION

APPROBATION DES COMPTES INDIVIDUELS ET CONSOLIDES DE L'EXERCICE 2023

Après avoir entendu lecture du rapport du Conseil d'Administration et des rapports du commissaire aux comptes, les actionnaires approuvent sans aucune réserve les états financiers individuels et consolidés de l'exercice 2023, qui font apparaître les informations suivantes (en DT) :

1- Les comptes individuels :

Rubrique	2023	2022
Total du Bilan	26 689 284	25 247 911
Capital social	4 461 532	4 461 532
Total des revenus	53 008 758	56 943 215
Résultat de l'exercice	46 155	- 4 043 520
Total des capitaux propres	5 810 012	5 763 856

2- Les comptes consolidés

Les comptes consolidés du groupe Cellcom composé de «Cellcom » et de ses filiales « Cellcom Retail », « Cellcom Distribution » et « Cellcom International » font apparaître les informations suivantes (en DT):

Rubrique	2023	2022
Total du Bilan	27 444 426	27 433 911
Capital social	4 461 532	4 461 532
Total des revenus	62 509 056	62 392 987
Résultat de l'exercice consolidé	218 409	-3 333 845
Total des capitaux propres	5 674 694	5 481 331

DEUXIEME RESOLUTION

QUITUS POUR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

En conséquence de la résolution précédente, les actionnaires donnent au Conseil d'Administration quitus entier et sans réserves pour l'exercice de ses fonctions au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2023 ainsi que pour l'ensemble des décisions prises jusqu'à la tenue de la présente assemblée.

TROISIEME RESOLUTION

AFFECTATION DU RESULTAT

Les actionnaires décident d'affecter le résultat bénéficiaire de l'exercice 2023 de **46 155 DT** au compte Résultats Reportés.

QUATRIEME RESOLUTION

ATTRIBUTION DE JETONS DE PRESENCE

Les actionnaires décident d'attribuer au Conseil d'Administration des jetons de présence, au titre de l'exercice 2023, d'une valeur globale nette de 25 000 DT.

CINQUIEME RESOLUTION

APPROBATION DE CONVENTIONS

Conformément aux dispositions de l'article 200 et suivants et de l'article 475 du code des sociétés commerciales et après avoir pris connaissance des conventions réglementées citées dans le rapport spécial du commissaire aux comptes, les actionnaires approuvent lesdites conventions dans leur ensemble.

SIXIEME RESOLUTION

RENOUVELLEMENT DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

L'Assemblée Générale décide de renouveler, pour une durée de trois exercices, soit jusqu'à la date de l'Assemblée Générale qui statuera sur les comptes de l'exercice 2026 :

- Mr Tarek Ben Yassine Hamila, en qualité d'administrateur représentant YKH Holding
- Mr Mohamed Garbouj, en qualité d'administrateur
- Mr Farouk Bey, en qualité d'administrateur
- Mme Aoitef Jouirou, en qualité d'administrateur
- Mme Ghofrane Zitouni, en qualité d'administrateur

SEPTIEME RESOLUTION

NOMINATION DE DEUX ADMINISTRATEURS INDEPENDANTS

Conformément à la loi N°2019-47 du 29 Mai 2019 relative à l'amélioration du climat de l'investissement et à la Décision Générale du Conseil du Marché Financier N°23 du 10 Mars 2020, l'Assemblée Générale décide de nommer, pour une durée de trois exercices, soit jusqu'à la date de l'Assemblée Générale qui statuera sur les comptes de l'exercice 2026 les deux administrateurs indépendants suivants:

- Mme Afef Ben Hedia
- Et Mr Sofiène Gaied

HUITIEME RESOLUTION

POUVOIRS

Tous les pouvoirs sont donnés au porteur d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal pour réaliser les formalités juridiques nécessaires.